

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Agriculture et des Territoires

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD / M. LUCIEN LIMOUSIN**

OBJET : Salon International de l'Agriculture 2019. Demande de subvention de la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'agriculture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, avec le soutien du Conseil départemental, a décidé de réserver un grand espace Bouches-du-Rhône dans le hall des régions, au Salon International de l'Agriculture à Paris qui se tiendra du 23 février au 03 mars 2019.

Cette manifestation grand public permet aux visiteurs (franciliens, français et étrangers), de découvrir les produits du département des Bouches-du-Rhône.

Au sein d'un espace régional de 200 m² la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône disposera d'une surface d'environ 50 m², destinée à valoriser l'agriculture et la gastronomie départementales avec comme priorité les produits emblématiques de la Camargue et des Alpilles.

Le territoire du Pays d'Arles bénéficie, en effet d'une importante concentration de Signes d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO) (AOP/AOC/IGP/BIO/Label Rouge). Pour mettre davantage en valeur leurs produits, les ODG (Organismes de Gestion et de Défense) du territoire ont développé une stratégie de valorisation collective des produits sous signe de qualité qui repose sur 3 principes :

- * mutualiser la participation des ODG à des salons et événements professionnels et grand public, au plan local et international,
- * renforcer la présence des produits locaux auprès de l'offre locale de commerces de proximité, de restauration et d'hôtellerie,
- * élaborer et mettre en œuvre un programme et des outils d'animation à vocation pédagogique et de promotion des SIQO en restauration scolaire.

La Chambre d'agriculture propose d'organiser et coordonner cet ilot en mettant à disposition les ressources humaines nécessaires à l'organisation de l'espace, en lien avec les organisations professionnelles représentant les filières concernées.

Pour ce faire, une grande partie de l'espace sera aménagé en cuisine professionnelle et animée tout au long du salon par des chefs de cantines de collèges, renforcés par la présence constante d'un animateur. Les thématiques culinaires seront directement associées aux filières agricoles du département, selon un roulement établi à l'avance.

La Chambre d'agriculture propose d'apporter son réseau, ses compétences techniques et son savoir-faire pour gérer et animer cet espace et en faire un des points forts de l'espace régional, par son dynamisme et la qualité des produits proposés.

Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture sollicite le Conseil départemental pour l'organisation de ce projet. Je vous propose d'accorder une subvention de 60 000,00 € représentant environ 40 % du budget prévisionnel de 154 715,00 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL